



## En quoi les politiques, les systèmes et la qualité de l'éducation et de l'accueil des jeunes enfants (EAJE) se différencient-ils dans les pays de l'OCDE ?

- Dans de nombreux pays de l'OCDE, l'offre de services d'éducation et d'accueil des jeunes enfants a augmenté en réponse à la demande croissante d'amélioration des résultats d'apprentissage, mais aussi à la participation de plus en plus importante des femmes à la population active. Ces dernières années, toutefois, les objectifs des politiques sur la petite enfance se sont recentrés sur l'enfant lui-même.
- Les élèves de 15 ans qui ont été préscolarisés dans leur petite enfance ont tendance à obtenir de meilleurs résultats à l'évaluation PISA que leurs camarades qui ne l'ont pas été, même après contrôle du milieu socio-économique.
- Améliorer l'accès à l'éducation et l'accueil des jeunes enfants sans accorder toute l'attention nécessaire à la qualité des services eux-mêmes ne suffit pas à assurer de bons résultats sur les plans individuel et social.

### *Les services d'éducation et d'accueil des jeunes enfants se sont d'abord développés dans le cadre des politiques du marché du travail.*

Dans la majorité des pays de l'OCDE, les politiques d'éducation et d'accueil des jeunes enfants (EAJE) ont accompagné l'évolution de la participation des femmes à la population active. Depuis les années 70, de plus en plus de femmes occupent un emploi salarié, tendance qui s'est renforcée avec l'essor de l'économie des services et de la connaissance. La croissance économique dépendant du maintien d'un rapport emploi-population élevé, l'entrée d'une plus forte proportion de femmes dans la population active a stimulé l'intérêt des pouvoirs publics pour le développement des services à la petite enfance. Dans les années 70 et 80, les gouvernements des pays européens, notamment, ont mis en place des politiques familiales et d'accueil des jeunes enfants afin d'aider les couples à fonder une famille et de permettre aux femmes de conjuguer travail et responsabilités familiales (OCDE, 2011 ; 2006).

### *Or, les politiques d'EAJE sont aujourd'hui de plus en plus définies dans le cadre des politiques d'éducation.*

Ce n'est que récemment que les objectifs des politiques d'éducation et d'accueil des jeunes enfants se sont davantage orientés vers le développement de l'enfant et des résultats d'apprentissage, et non plus vers les seuls besoins des parents. Ainsi, les politiques d'EAJE font souvent partie intégrante des mesures de lutte contre la pauvreté ou d'équité éducative car les inégalités qui s'observent dans les résultats scolaires des enfants sont déjà présentes lorsque les élèves entament leur scolarité obligatoire et risquent de s'aggraver avec le temps. Aujourd'hui, de nombreux gouvernements des pays de l'OCDE considèrent l'EAJE comme un investissement public et intègrent ces services pour assurer un développement de l'enfant qui soit global et continu. Promouvoir des services d'EAJE de qualité et répondant aux besoins de tous peut constituer un outil efficace pour aider les enfants à poser des bases solides sur lesquelles construire les compétences utiles à la vie de tous les jours et, ainsi, disposer de meilleures chances dans la vie, notamment pour les enfants issus de milieux défavorisés ou de l'immigration.

**L'éducation des jeunes enfants** désigne toutes les formes d'activités organisées et régulières se déroulant dans un centre dédié à ces activités – par exemple dans les établissements préprimaires, les jardins d'enfants et les centres d'accueil de jour –, afin d'encourager l'apprentissage et le développement social et émotionnel des enfants. Ces programmes sont généralement proposés aux enfants dès l'âge de 3 ans.

**L'accueil des jeunes enfants** désigne tous les soins prodigués dans un centre dédié et habilité, offerts en dehors du domicile de l'enfant. Ces structures sont plus communément appelées nurseries, crèches, centres d'accueil de jour et groupes dirigés par les parents. Certains pays considèrent également les garderies familiales comme partie intégrante de l'accueil des jeunes enfants. Cet accueil peut se dérouler dans un milieu domestique, au domicile du personnel encadrant ou même au domicile de l'enfant lorsqu'un encadrant qualifié ou habilité s'occupe de l'enfant. Ces services peuvent être proposés aux enfants dès la naissance.

**L'éducation et l'accueil des jeunes enfants (EAJE)** comprend toutes les formes de services décrites ci-dessus dans un système intégré, offrant un cadre pédagogique intégré et couvrant les âges de 0 à 1 an jusqu'à l'âge de début de la scolarité obligatoire.

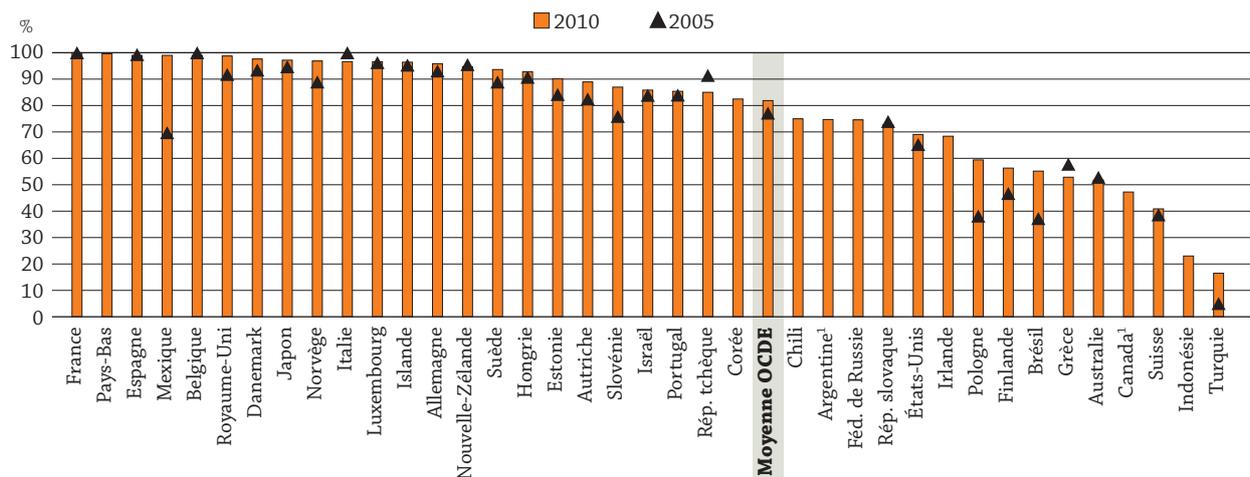


**Ces dernières décennies, de nombreux pays de l'OCDE ont augmenté de façon significative la proportion d'enfants préscolarisés.**

Depuis quelques décennies, de nombreux pays ont augmenté de façon significative la proportion de jeunes enfants préscolarisés. Dans la majorité des pays de l'OCDE, la plupart des enfants sont scolarisés bien avant l'âge de 5 ans, et dans tous les pays de l'OCDE, plus des trois quarts des enfants de 4 ans (79 %) sont inscrits dans des programmes d'éducation ou d'accueil des jeunes enfants. Cependant, dans les pays de l'OCDE, les taux de participation varient de plus de 95 % en Allemagne, en Belgique, en Espagne, en France, en Islande, en Italie, au Japon, au Luxembourg, au Mexique, en Nouvelle-Zélande, en Norvège, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, dans la partie haute de la fourchette, à moins de 60 % (mais plus de 30 %) en Australie, au Canada, en Finlande, en Grèce, en Pologne et en Suisse, et jusqu'à moins de 30 % en Turquie dans la partie basse de la fourchette. Au Mexique et en Pologne, les taux de participation ont augmenté de plus de 20 points de pourcentage entre 2005 et 2010 (voir le graphique ci-dessous).

**Taux de préscolarisation à l'âge de 4 ans dans l'enseignement préprimaire et primaire (2005 et 2010)**

Effectifs préscolarisés à temps plein et à temps partiel dans des structures publiques et privées d'accueil de la petite enfance



1. Année de référence : 2009.

Les pays sont classés par ordre décroissant du taux de préscolarisation à l'âge de 4 ans en 2010.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). *Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE*, indicateur C2 (<http://www.oecd.org/fr/edu/rse2012.htm>).

**Les résultats de l'enquête PISA montrent qu'une préscolarisation de qualité peut favoriser de meilleurs résultats plus tard dans la vie. Cependant, l'ampleur des bienfaits liés à la préscolarisation dépend fortement de la qualité des services offerts.**

Un corpus de recherches de plus en plus important montre que l'EAJE aide à améliorer les capacités cognitives des enfants ainsi que leur développement socio-émotionnel, à jeter les bases de l'apprentissage tout au long de la vie, à rendre les résultats d'apprentissage des élèves plus équitables, à réduire la pauvreté et à améliorer la mobilité sociale d'une génération à l'autre (OCDE, 2012a ; 2012b). Toutefois, la mesure dans laquelle l'EAJE peut générer ces bienfaits dépend de la qualité des services proposés. Accroître l'accès à ces services sans se préoccuper suffisamment de leur qualité ne permettra pas d'obtenir de bons résultats pour les élèves ou d'engendrer une amélioration de la productivité pour la société.

Les résultats de l'enquête PISA montrent que la préscolarisation est fortement associée à la performance en compréhension de l'écrit à l'âge de 15 ans, même après contrôle du milieu socio-économique des élèves. L'enquête PISA suggère également que la relation entre la préscolarisation et les résultats d'apprentissage ultérieurs est la plus forte dans les pays qui font état d'un certain niveau de qualité des services d'EAJE. Les indicateurs de qualité comprennent notamment le taux d'encadrement des enfants, la durée des programmes et le montant des dépenses publiques par enfant (OCDE, 2010).



## Les indicateurs liés aux environnements propices à l'apprentissage et au bien-être, tels que le taux d'encadrement des enfants et la qualité du personnel, ont un impact sur les résultats d'apprentissage des élèves.

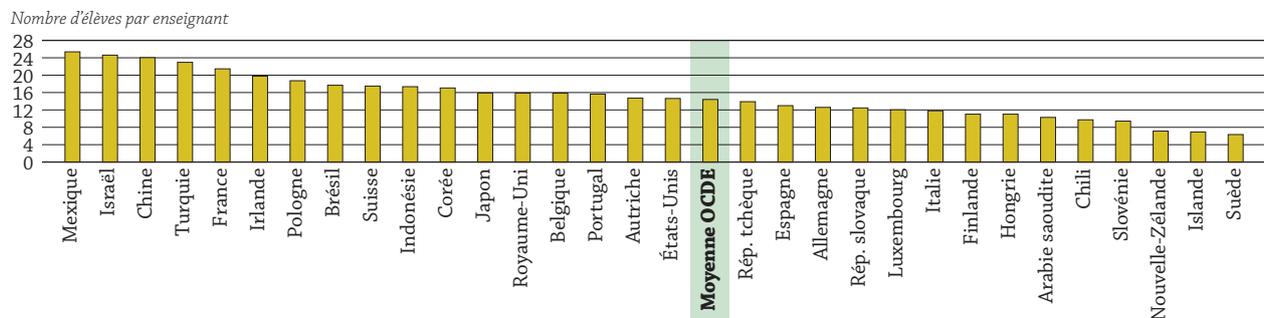
En l'absence de mesures directes de la qualité des services, le taux d'encadrement des enfants est souvent utilisé comme indicateur de la qualité de l'éducation des jeunes enfants (OCDE, 2010). De nombreuses recherches ont montré que plus le taux d'encadrement est élevé, meilleurs sont les résultats des élèves aux évaluations cognitives (mathématiques et sciences) et linguistiques (langue d'instruction, lecture et reconnaissance des mots).

En moyenne, au niveau préscolaire, on compte 14 enfants pour chaque enseignant dans les pays de l'OCDE. Le rapport élèves-enseignant (auxiliaires d'éducation non inclus) varie de plus de 20 enfants par enseignant en France, en Israël, au Mexique et en Turquie, à moins de 10 au Chili, en Islande, en Nouvelle-Zélande, en Slovaquie et en Suède (voir le graphique ci-dessous). Il est à noter que certains pays utilisent beaucoup d'auxiliaires d'éducation au niveau préscolaire.

Les recherches démontrent que des praticiens qualifiés et une pédagogie de qualité sont à même de créer des environnements stimulants et enrichissants, et que les approches pédagogiques de meilleure qualité facilitent l'obtention de meilleurs résultats d'apprentissage (OCDE, 2012a). Les diplômes obtenus constituent l'une des variables prédictives les plus puissantes de la qualité du personnel. Il convient de noter toutefois qu'il ne s'agit pas tant du niveau de qualification en soi, mais plutôt du volume de formation spécialisée et pratique compris dans la formation initiale du personnel, du type de développement et formation professionnels proposé et suivi par les praticiens, et du nombre d'années d'expérience.

Il faut également noter que les conditions d'exercice de leur métier peuvent influencer le degré de satisfaction des professionnels sur leur lieu de travail, ce qui à terme affecte leur capacité et leur volonté de maintenir des relations stables, d'interagir et d'accorder suffisamment d'attention aux enfants (OCDE, 2012a). Une rotation trop élevée du personnel nuit à la continuité des soins, entame les efforts de développement professionnel, affecte la qualité globale et exerce un impact négatif sur les résultats des enfants.

### Taux d'encadrement dans l'enseignement préprimaire (2010) Établissements publics et privés



Les pays sont classés par ordre décroissant du taux d'encadrement dans l'enseignement préprimaire.

Source : OCDE. Données relatives à la Chine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à l'Arabie saoudite : Institut de statistique de l'UNESCO. *Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE*, indicateur C2 (<http://www.oecd.org/fr/edu/rse2012.htm>).

## La durée de la préscolarisation des jeunes enfants compte elle aussi. Dans la majorité des pays de l'OCDE, au moins une année de préscolarisation est proposée à titre gratuit.

La durée de la préscolarisation joue également un rôle essentiel dans l'amélioration des résultats d'apprentissage plus tard dans la vie (OCDE, 2010). Afin d'assurer une certaine durée de participation aux programmes d'éducation des jeunes enfants, les pays créent souvent des droits pour garantir l'accès à une EAJE abordable et de qualité. De nombreux pays ont commencé à proposer des services « gratuits » d'éducation ou d'accueil des jeunes enfants à certains groupes d'âges, généralement une ou deux années avant le début de la scolarité obligatoire. Par exemple, les Pays-Bas offrent une préscolarisation gratuite aux enfants de 4 et 5 ans, tandis que celle-ci est proposée gratuitement pour les 3-4 ans en Angleterre et en Écosse. Certains pays ont étendu ce droit pour inclure des enfants encore plus jeunes : la France, Israël, le Mexique, le Portugal et la Suède offrent des services gratuits d'éducation ou d'accueil pour tous les enfants de 3 à 6 ans.

Pour donner accès plus tôt aux services d'éducation aux jeunes enfants, les pouvoirs publics peuvent également décider d'abaisser l'âge du début de la scolarité obligatoire. Du point de vue de l'équité, il s'agit là d'une option souvent considérée comme efficace car les inégalités sont susceptibles d'exister avant le début de la scolarité et ont tendance à se creuser lorsque celle-ci n'est pas obligatoire.

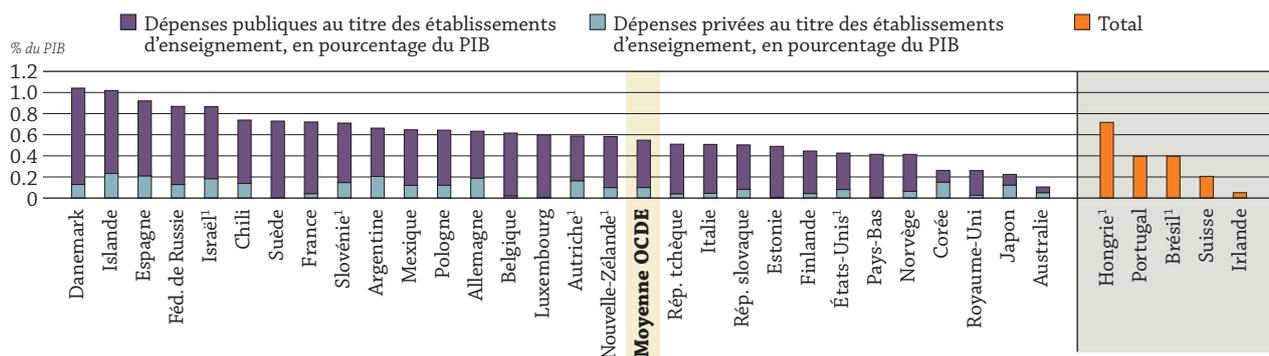


**Le niveau de financement public de l'EAJE joue également un rôle important. En l'absence d'un niveau suffisant de financement public, il y a davantage à craindre que l'accès aux programmes d'EAJE se limite aux seules familles aisées et que la qualité des programmes fluctue.**

Les dépenses affectées à l'éducation des jeunes enfants représentent 9 % des dépenses de l'OCDE au titre des établissements d'enseignement soit, en moyenne, 0,5 % du PIB total. Les différences entre les pays sont significatives : par exemple, tandis que 0,1 % du PIB, voire moins, est alloué à l'éducation des jeunes enfants en Australie et en Irlande, cette proportion atteint 0,8 % ou plus au Danemark, en Espagne, en Islande et en Israël, parmi les pays de l'OCDE (voir le graphique ci-dessous).

Le financement public de l'éducation des jeunes enfants est le modèle qui prévaut dans les pays européens membres de l'OCDE par rapport aux pays de l'OCDE non européens. La part du financement privé varie fortement d'un pays à l'autre, de 5 %, voire davantage, en Allemagne et Autriche, à plus de 48 % en Australie, en Corée et au Japon, parmi les pays de l'OCDE. Dans les pays qui ne parviennent pas à affecter suffisamment de fonds publics pour assurer la quantité et la qualité des services d'EAJE, il est probable que certains parents soient plus enclins à inscrire leurs enfants dans des structures privées, ce qui peut s'avérer très coûteux (OCDE, 2012b), tandis que d'autres préféreront rester à la maison avec leur enfant, ce qui a pour effet de limiter la participation des femmes à la population active (OCDE, 2011).

**Dépenses au titre des établissements d'enseignement préprimaire, en pourcentage du PIB (2009)**  
Selon la provenance des fonds



1. Certaines dépenses au titre des services de garde de la petite enfance sont incluses.

Les pays sont classés par ordre décroissant des dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE, indicateur C2 (<http://www.oecd.org/fr/edu/rse2012.htm>).

**Références**

OCDE (2006), *Petite enfance, grands défis II : Éducation et structures d'accueil*, Éditions OCDE, Paris.

OCDE (2010), *Résultats du PISA 2009 : Surmonter le milieu social (volume II)*, PISA, Éditions OCDE, Paris.

OCDE (2011), *Assurer le bien-être des familles*, Éditions OCDE, Paris.

OCDE (2012a), *Petite enfance, grands défis III : Boîte à outils pour une éducation et des structures d'accueil de qualité*, Éditions OCDE, Paris.

OCDE (2012b), *Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris.

**Pour conclure** Dans des temps de consolidation budgétaire, assurer l'accès à des services d'EAJE de qualité devrait rester une priorité pour améliorer les résultats d'apprentissage des enfants et engendrer des gains d'efficacité à long terme pour la société dans son ensemble, tout en protégeant les plus démunis.

**Voir :**

[www.oecd.org/edu/earlychildhood/toolbox](http://www.oecd.org/edu/earlychildhood/toolbox)  
[www.oecd.org/edu/earlychildhood](http://www.oecd.org/edu/earlychildhood)  
[www.oecd.org/fr/els/famille/](http://www.oecd.org/fr/els/famille/)

**Consulter :**

OCDE (2012a), *Petite enfance, grands défis III : Boîte à outils pour une éducation et des structures d'accueil de qualité*, Éditions OCDE, Paris.  
OCDE (2012b), *Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris.

**Pour plus d'informations, contacter :**

Miho Taguma  
([Miho.Taguma@oecd.org](mailto:Miho.Taguma@oecd.org))

**Prochain numéro :**

*Quels facteurs influent sur le niveau des dépenses d'éducation au titre du personnel enseignant ?*